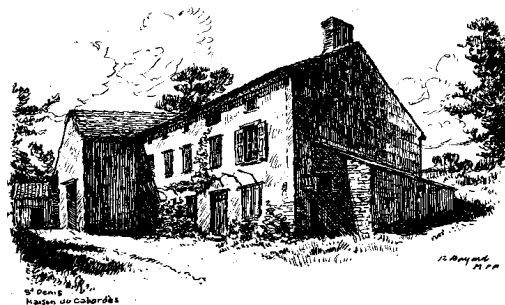


maisons paysannes de france

Patrimoine rural
ASSOCIATION NATIONALE
RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE

Connaître
Sauvegarder
Restaurer les
maisons de pays



N° 3 (SPECIAL CHANVRE)

BULLETIN DE MPF 11

Mai 2001

Le mot du correspondant

Les 23 et 24 mars 2001 ont été organisées à Bar-sur-Aube les 2èmes assises de la construction en CHANVRE, l'occasion pour votre correspondant de s'immerger dans l'univers prometteur du Chanvre et de vous en faire profiter.

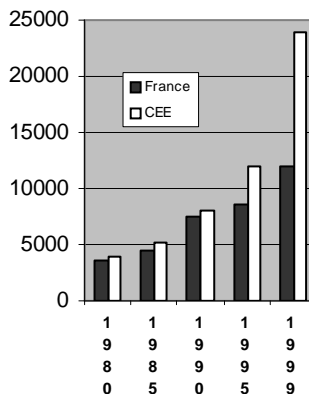
J.P.G



Le Chanvre une plante écologique

Omniprésente en France au milieu du 19^{ème} (mais anecdotique dans l'Aude) la culture du chanvre a rapidement diminué dès la fin de ce siècle suite à la disparition de la marine à voile, à la concurrence des fibres exotiques puis synthétiques et enfin à la prohibition. Aujourd'hui il revient en force avec en 1999 plus de 10 000 hect. ensemencés en France et plus du double en CEE.

Qualifié de plante « écologique » (même en culture industrielle) car il ne nécessite pas de traitement phytosanitaire ni d'irrigation, il bonifie le sol par épuration et structuration et il produit rapidement une masse végétale importante (jusqu'à 15 T de matière sèche par hectare) en consommant une grande quantité de CO₂.



Le Chanvre dans le bâtiment: une histoire récente

L'utilisation depuis toujours des végétaux dans la construction a été oubliée par les technologies modernes. Ce n'est qu'un souci de diversification et de rationalisation industrielle (valorisation de la chènevotte), amplifié par une nouvelle demande des consommateurs qui a amené il y a une dizaine d'années l'emploi du chanvre dans la construction.

LA FIBRE

Elaborée à partir de l'écorce elle est utilisée essentiellement pour la fabrication de laines isolantes par liaison avec des fibres thermofusibles (en polyester). Conditionnées en rouleaux souples ou en panneaux semi-rigides d'épaisseur de 40 à 200 mm ces produits ont une bonne résistance mécanique et thermique (comparable aux laines minérales).

LA CHENEVOTTE

C'est le cœur de la plante.

Elle est formée de particules en bois aux multiples vaisseaux parallèles qui après séchage renferment de l'air lui donnant une faible densité et un pouvoir isolant élevé.

Elle est utilisée selon trois types de conditionnement :

1 Après traitement contre l'humidité et le feu, elle est employée par déversement dans les vides de construction.

2 Enrobée dans du bitume naturel, elle permet de constituer une sous couche nivelante (rattrapage d'épaisseur jusqu'à 20 cm) mise en œuvre rapidement.

3 Mélangée à la chaux, elle permet de confectionner des mortiers et bétons performants de par les propriétés des deux matériaux (masse volumique très faible, pouvoir isolant élevé,

correction acoustique, perméabilité à la vapeur d'eau, élasticité).

Les applications de ces mélanges avec la chaux sont très diverses : dalles, remplissage de murs à ossature bois, rénovation de maisons à colombages, enduits à caractère isolant, correction acoustique.....

De façon générale l'empirisme a prévalu, ce n'est que dernièrement que des études ont été menées sur

- la chènevotte en France où son utilisation est une spécificité.
- les laines isolantes en fibres de chanvre en Allemagne.

Toutefois des incertitudes demeurent mais les connaissances permettent d'éviter tout désordre.

Le Colloque

Faisant suite à celui de décembre 1999, il a été organisé par les associations « Construire en Chanvre » et « Europôle Fibres » en partenariat avec les entreprises Strasservil et la Chanvrière de l'Aube et placé sous le patronage de l'ADEME.

Ce sont plus de 100 professionnels de la filière bâtiment qui au cours de ces deux journées ont entendu une vingtaine d'intervenants, assisté à des démonstrations, et échangé sur le sujet.

L'ADEME a indiqué notamment que l'évolution des référentiels de caractérisation des produits eu égard à l'environnement est engagée :

- La norme XP01010 doit fixer le contenu de l'information sur les caractéristiques environnementales des produits de la construction.
- Le CESAT a été récemment mis en place pour proposer l'élargissement des avis techniques aux critères de l'environnement.

La Société Strasservil qui commercialise la chènevotte produite par la chanvrière de l'Aube ainsi que des liants adaptés à base de chaux aérienne a effectué des démonstrations.

A noter que la chanvrière du Belon qui distribue deux sortes de chanvre (entier ou calibré) propose une technologie de mise en oeuvre suivant un brevet INPI.

Devant la demande croissante d'isolant naturel la Société Saint Godain Isover a indiqué avoir conclu un partenariat avec la Chanvrière de l'Aube et le transformateur Buitex

pour la distribution de laines de chanvre.

Des études sont en cours :

la détermination des caractéristiques mécaniques et thermiques des laines de chanvre et des bétons de chanvre par l'ENTPE, une enquête sur les réalisations existantes par l'association Construire en chanvre, enfin la validation et la définition des domaines d'utilisation, ainsi que l'appréciation du confort intérieur par le CEBTP à l'occasion de la réalisation de deux maisons identiques à ossature bois, l'une en paille comprimée, l'autre en béton de chanvre à Montholier.

Pour en savoir plus: un résumé des interventions est

Les événements

Les conférences de l'Association Bio-Coop à Limoux

Le 20 avril 2001 André Gilon Architecte géobiologue a présenté les nocivités qui peuvent exister dans l'habitat et exposé sa conception de l'architecture biologique.

Les manifestations de MPF31

Les 12 et 13 mai prochains vont se dérouler à Monstructuc-la-conseillère les 2 èmes journées «**Construire en terre et restaurer son patrimoine**».

Questions - Réponses

Constitution du «4 pages»

Des photos des maisons et bâtiments représentatifs des types de constructions du département (maisons vigneronnes, masades de la Montagne Noire, bordes du lauragais, bergeries des Corbières....) vont être nécessaires. Vous connaissez des exemples intéressants, merci de

Note sur les maisons paysannes dans l'Aude

La version provisoire de cette note est disponible, toute contribution à son amélioration sera bienvenue

Fondation du Patrimoine et défiscalisation

Les travaux d'entretien (restauration) du gros oeuvre, des façades et couvertures de bâtiments ruraux anciens visibles d'une voie publique peuvent, s'ils obtiennent le «label» de la Fondation, bénéficier de **subventions et de déductions fiscales**.

Pour se développer l'Association a besoin d'**aide..**